

EXAMEN DE DROIT DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Niveau : S6/L3/SJPA

Durée : 03 H

Chargé de cours : Dr. BALAAM Konamadji

Consigne :

- Aucun document autorisé
- Aucun appareil électronique n'est autorisé

SUJET I

DISSERTATION

1. Peut-on limiter l'étalement urbain à travers les opérations d'urbanisme ? Justifier votre réponse (14 points)

COMMENTAIRE

2. Quels types d'évaluation environnementale l'autorité publique peut demander avant l'autorisation de certains grands ou moyens projets d'aménagement urbain ? (6 points)

BON TRAVAIL !

EXAMEN DE DROIT DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Niveau : S6/L3/SJPA

Durée : 03 H

Chargé de cours : Dr. BALAAM Konamadji

Consigne :

- Aucun document autorisé
- Aucun appareil électronique n'est autorisé

SUJET I

DISSERTATION

1. Peut-on limiter l'étalement urbain à travers les opérations d'urbanisme ? Justifier votre réponse (14 points)

COMMENTAIRE

2. Quels types d'évaluation environnementale l'autorité publique peut demander avant l'autorisation de certains grands ou moyens projets d'aménagement urbain ? (6 points)

BON TRAVAIL !